Déclaration d'Haïti
25ème session EPU
3 mai 2016

Samoa

Merci Monsieur le Président,

La Délégation haïtienne accueille chaleureusement une délégation des petits États insulaires en développement (PEID), celle de Samoa, dans le cadre de son passage à l'Examen périodique Universel. Elle la remercie pour son rapport national vaste et inclusif, et prend note des progrès accomplis dans les domaines des droits des enfants, et des personnes handicapées.

La délégation haïtienne souhaite faire quatre (4) recommandations:

1/ Réviser et réformer toutes les politiques, lois et pratiques limitant les droits des femmes à l'égalité de l'emploi, à la propriété et au crédit, ainsi que l'accès aux soins médicaux et services connexes;

2 / Mettre en place des mesures de prévention et de lutte contre la violence conjugale et sexuelle et fournir une assistance et une protection adaptées aux victimes, notamment en milieu rural ;

3/ Envisager dans les meilleurs délais, une compilation des données statistiques des infractions sexuelles contre des enfants et la mise en place d'un registre des personnes condamnées pour ces délits ;

4/ Promouvoir des stratégies d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets et les vulgariser à l'ensemble de la société samoane et dans les programmes scolaires.

Je vous remercie